

**Université du Québec à Montréal
Faculté de Droit et de Science Politique
Département de science politique**

**Session Hiver 2026
Jeudi 9h30-12h30**

POL8303-40

Théories des relations internationales

PLAN DE COURS

Professeure : Sadio Soukouna
Disponibilité : Sur rendez-vous
Courriel : soukouna.sadio@uqam.ca

Descriptif du cours

Ce séminaire a pour objectif d'approfondir la connaissance des principales approches théoriques en relations internationales, du réalisme classique à l'ensemble des courants post-positivistes, et de faire connaître les grands enjeux des débats épistémologiques, ontologiques et normatifs que connaît ce champ depuis les années 1980. Il propose aussi une réflexion sur l'articulation entre théorie et recherche.

Approche et Objectifs

Ce séminaire propose un cadre de réflexion et de discussion sur la diversité des enjeux, concepts et approches en relations internationales. Il a pour objectif d'apporter une compréhension nuancée de la politique internationale dans un monde en constante mutation. Il adopte une perspective d'analyse qui prend en compte le renouvellement constant du champ des savoirs en relations internationales. Il insiste sur le rapport fondamental qui existe entre théorie et pratique de la recherche en étudiant à la fois les approches classiques et critiques, et les nombreuses controverses et débats ontologiques, épistémologiques, normatives et méthodologiques dont elles font l'objet.

Ce séminaire répond à plusieurs objectifs. Il aborde d'abord les modalités de production des savoirs et les principaux questionnements qui traversent le champ des relations internationales. Il s'agira notamment de familiariser les étudiant.e.s aux différentes manières dont la théorie est construite et appliquée aux réalités internationales. Ensuite,

il développe les différentes approches théoriques des relations internationales étudiées au regard d'objets spécifiques tels que l'État, les institutions internationales, les migrations, le développement international, le genre, la sécurité ou les mobilisations transnationales. Enfin, un dernier objectif vise à fournir aux étudiant.e.s les outils conceptuels et méthodologiques nécessaires leur permettant de développer une capacité d'analyse critique du système international.

Méthode pédagogique

Ce séminaire repose essentiellement sur les lectures et discussions. Il compte peu de temps de cours magistral et offre un cadre d'apprentissage interactif. Les textes assignés doivent donc être tous lus avant chaque début de cours. Les lectures assignées seront consultables sur la plateforme Moodle du cours. Les lectures complémentaires sont accessibles sur différentes ressources en ligne (Sofia, Cairn) et à la bibliothèque de l'UQAM.

À l'exception de la première séance, l'ensemble du cours sera consacré à l'analyse des textes. Les étudiant.e.s seront encouragés à analyser et à comprendre les arguments des différent.e.s auteur.e.s, puis à les mettre en dialogue lors des discussions. La dernière séance de cours sera organisée sous forme d'atelier-mini conférence qui fera le bilan des acquis du séminaire durant toute la session.

Code de conduite

La classe est une communauté d'apprentissage active. Le respect réciproque entre étudiant.e.s et l'enseignante est primordial. Cet environnement d'échanges et de discussion implique l'écoute, et exclue les propos incriminables, haineux, sexistes, racistes, discriminants. Aucune remarque de cette nature ne sera tolérée.

Conformément au règlement no 18 sur les infractions de nature académique, tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction. Toute infraction à ces règles sera rapportée et entraînera comme pénalité minimale l'échec au cours et une note au dossier universitaire du contrevenant. L'intégralité du règlement no 18 se trouve à la fin de ce document.

Les travaux des étudiant.e.s sont soumis aux directives de la résolution DSP-2023-2024-41 adoptée par le département de science politique qui interdit l'utilisation de textes produits par des agents conversationnels d'intelligence artificielle (IA) sauf si expressément autorisée par l'enseignante, l'enseignant, auquel cas elle doit être mentionnée, expliquée et justifiée.

Modalités d'évaluation

L'évaluation du cours se fera progressivement tout au long de la session.

1. Participation 10%

Ce cours accorde une importance à la participation active aux différentes séances. Les étudiant.e.s seront noté.e.s sur la base de leur participation active lors des discussions et débats. Ces discussions visent à favoriser la mise en place d'un cadre d'interaction entre les étudiant.e.s et l'enseignante. Il permettra aux étudiant.e.s de construire leurs connaissances en échangeant autour des différents thèmes et concepts étudiés.

2. Questions sur les lectures assignées 15%

Avant le début de chaque séance, les étudiant.e.s doivent préparer une question posée sur les lectures obligatoires qui sera remise dans la rubrique « annonces » de Moodle au plus tard le dernier jour ouvré de la semaine avant le cours soit le **mardi à 12h00**. Ce travail vise à évaluer les capacités de problématisation des lectures par les étudiant.e.s. Une sélection de questions seront débattues lors des séances de cours. La non remise des questions et le non-respect de l'échéance seront sanctionnés par la note de 0 pour les séances concernées.

3. Animation de séminaire 15%

À compter de la deuxième séance de cours, il vous sera demandé de constituer des équipes de deux personnes. Chaque équipe sera impliquée dans l'animation des discussions d'une séance de cours de son choix. Ce travail d'animation concernera un nombre total de huit séances. Chaque équipe devra lire tous les textes assignés et consulter, avant la séance qu'elle anime, les questions sur les lectures. Une sélection de questions sera proposée par l'enseignante à l'équipe concernée afin qu'elle puisse diriger les discussions. L'enseignante vous appuiera dans ce travail en encadrant les discussions.

4. Note de synthèse exploratoire 25%

Ce travail est une étape préparatoire à l'évaluation finale. Les étudiant.e.s devront faire le choix d'un thème à étudier en théorie des relations internationales, définir une problématique, une ébauche de plan avec trois grandes idées directrices de leur recherche et une bibliographie indicative d'un nombre maximum de dix références. Cette note de synthèse ne doit pas dépasser un nombre maximum de cinq pages, bibliographie incluse. Elle devra être remise sous format Word sur Moodle au plus tard le **11 mars à 12h00**. À l'issue de ce travail, l'enseignante doit valider la problématique de recherche avant la rédaction du travail de recherche analytique.

5. Travail de recherche analytique final 35%

En développant la problématique et les principaux questionnements définis lors de la recherche exploratoire et validés au préalable par l'enseignante, ce travail devra démontrer la capacité de l'étudiant.e à analyser un thème, à construire une argumentation cohérente et à mobiliser de manière critique les travaux scientifiques pertinents. Le texte devra être rédigé dans un style académique et s'inscrire dans les débats théoriques et empiriques en relations internationales. Il devra être structuré en plusieurs parties, comprenant une introduction générale, des parties clairement identifiées, chacune précédée d'une courte introduction, ainsi qu'une conclusion générale. Enfin, l'étudiant.e devra justifier ses choix analytiques, tant au regard des hypothèses formulées et des approches théoriques mobilisées que de la grille d'analyse retenue. Ce travail devra faire l'objet d'un document rédigé de 15 pages, bibliographie non incluse. Il doit comporter obligatoirement une table des matières et respecter les normes de rédaction de l'UQAM. Il devra être remis sous format Word sur Moodle le **22 avril à 12h00**.

Le travail devra s'appuyer explicitement sur les textes tels qu'ils ont été discutés en classe, en mobilisant les concepts, débats et nuances abordés lors des séances. Le recours à une intelligence artificielle compromet cet objectif pédagogique. Les copies présentant des analyses génériques, désincarnées ou ne reflétant pas les discussions en classe seront pénalisées. L'usage d'outils d'intelligence artificielle générative peut être autorisé **uniquement** pour des tâches périphériques (ex. correction linguistique mineure), à condition d'être explicitement mentionné en annexe. Toute utilisation non déclarée d'un outil d'intelligence artificielle pour la rédaction, la structuration ou l'argumentation du travail sera considérée comme une infraction au règlement institutionnel de l'UQAM sur le plagiat et la fraude académique.

Outil d'évaluation	Échéance	Pondération
Participation	Toutes les séances	20%
Questions sur les lectures assignées	Toutes les séances	10%
Animation de séminaire	8 séances	15%
Note de synthèse exploratoire	11 mars	20%
Travail de recherche analytique	22 avril	35%

Pénalités

Une pénalité de deux points par jour sera imposée aux travaux, fin de semaine inclus, sauf sur présentation d'une preuve d'absence valable. Aucun travail ne sera accepté après cinq jours de retard. Le privilège de travail additionnel ne sera accordé en aucun cas.

Forme des travaux écrits (Guide méthodologique Paolo-Freire 2012 : 82-84) :

Papier : Blanc, 8,5 x 11 pouces, impression recto/verso

Police : Times New Roman de taille 12 pour le corps du texte et 10 pour les notes de bas de pages.

Interligne : 1,5 pour le corps du texte, simple pour les notes de bas de pages et pour la bibliographie.

Alignement : justifié (aligné à droite et à gauche).

Marges : 2,5 cm de chaque côté.

Page titre : Tout travail doit débuter avec une page titre contenant « Université du Québec à Montréal » centré en haut; le titre du travail centré et en majuscules; la nature du travail centrée et en majuscules; « Présenté à l'Université du Québec à Montréal comme exigence du cours POL8303-10 à Sadio Soukouna PAR » le nom de l'étudiant-e, centré en majuscules; Département de science politique en bas centré.

Plan des séances

SÉANCE	THÈME	ÉVALUATION
1	Introduction aux théories des relations internationales. Présentation des séances de cours. Discussion et entente d'évaluation	
2	Production des savoirs et diversité des approches théoriques en relations internationales : débats, réflexions épistémologiques et méthodologiques	
3	Le réalisme : fondements et limites d'une approche statocentrée des relations internationales	

4	Au-delà de l'État-nation : l'influence d'institutions internationales et d'acteurs subétatiques et transnationaux	
5	Coopération, normes internationales et constructivisme	
6	Développement international et théories marxistes du système monde	
7	Pouvoir, postcolonialisme et relations internationales	
8	Semaine de lecture	
9	Comprendre les relations internationales sous l'angle du genre et des approches féministes	Dépôt des notes de synthèse exploratoire le 11 mars
10	Le poststructuralisme et l'influence du langage et des discours en relations internationales	
11	Observer l'international par ses pratiques	
12	Migrations internationales, mobilités transfrontalières et mobilisations transnationales	
13	Interventionnismes militaires et action humanitaire	
14	Processus d'(in)sécurisation et sécurité internationale	
15	Atelier de présentation des travaux de recherche	Dépôt des travaux le 22 avril

Contenu détaillé des séances et des lectures

Séance 1 – (15 janvier) – Introduction aux théories des relations internationales. Présentation des séances de cours. Discussions et entente d'évaluation.

Lectures :

- Aron, Raymond. 1967. « Qu'est-ce qu'une théorie des relations internationales ? », *Revue française de science politique*, n°17, (5) 837-861.

- Sabaratnam, Meera. 2011. « IR in Dialogue... but Can We Change the Subjects? A Typology of Decolonising Strategies for the Study of World Politics », *Millenium*, n°39, (3): 781-803.
- Schmidt, Brian C. 2013. "On the History and Historiography of International Relations", in Carlsnaes, Walter, Risse, Thomas et Simmons, Beth A. (dir.), *Handbook of International Relations*, 2e édition, Thousand Oaks: Sage Publications, pp. 3-28.

Séance 2 – (22 janvier) – Production des savoirs et diversité des approches théoriques en relations internationales : débats, réflexions épistémologiques et méthodologiques

Lectures obligatoires :

- Acharya Amitav. 2014. « Global International Relations (IR) and Regional Worlds: A New Agenda for International Studies », *International Studies Quarterly*, 58(4): 647–659.
- Aganthelelou, Anna et Ling. L.H.M. 2004. « The House of IR; From Family Power Politics to the Poisies of Worldism », *International Studies Review* 6(4): 21-49.
- Macleod, Alex et O’Meara Dan. 2010. « Qu’est-ce qu’une théorie des relations internationales ? », dans Alex Macleod et Dan O’Meara (dir.), *Théories des relations internationales : Contestations et résistances*, 2e éd. Athéna (Chapitre 1, pp. 1-17).
- Sondarjee, Maïka. 2023. « Decentering the Western Gaze in International Relations: Addressing Epistemic Exclusions in Syllabi in the United States and Canada. », *Millennium Journal of International Studies*, pp. 686-710.

Lectures complémentaires :

- Bartelson, Jens. 2006. « Y a-t-il encore des relations internationales ? », *Études internationales* 37(2): 241-256.
- D’Aoust, Anne-Marie. 2017. « IR as a Social Science/IR as an American Social Science », dans Robert Denemark (dir.), *The International Studies Compendium Project*, Oxford, UK : Wiley-Blackwell, 2015, pp. 1-20.
- Frieden, Jeffrey A. et Lake David A. 2005. « International Relations as a Social Science: Rigor and Relevance », *Annals of the American Academy of Political and Social Science*, vol. 600, no. 1, pp. 136-156.
- Zalewski, Marysia. 1996 « “All Those Theories Yet the Bodies Keep Piling Up”: Theory, Theorists, Theorising » dans Steve Smith, Ken Booth et Marysia Zelewski (dir.), *International Theory: Positivism and Beyond*, Cambridge: Cambridge University Press, pp. 340-353.

Séance 3 – (29 janvier) – Le réalisme : fondements et limites d’une approche statocentrée des relations internationales

Lectures obligatoires :

- Agnew, John. 2014. « Le piège territorial : les présupposés géographiques de la théorie des relations internationales », *Raisons politiques*, vol. 2, n°54, 2014, p. 23-51.
- Lake, David A. 2007. "Escape from the State of Nature: Authority and Hierarchy in World Politics." *International Security* 32 (1): 47–79.
- Waltz, Kenneth N. 1979. *Theory of International Politics*, Reading, Mass., Addison-Wesley, chapitre 6 « Anarchic Orders and Balances of Power » pp. 104-128.

Lectures complémentaires :

- Autesserre Séverine. 2014. *Peaceland, Conflict Resolution and the Everyday Politics of International relations*, Cambridge University Press, chapitre 1 « Studying the everyday », pp.1-39.
- Barnett Michael & Raymond Duvall. 2005. « Power in international politics », *International Organization*, 59(1): 39-75.
- Mearsheimer, John J. 2001. *The Tragedy of Great Power Politics*, Norton, New York, chapitre 2 "Anarchy and the Struggle for Power", pp. 29-54.

Séance 4 – (5 février) – Au-delà de l'État-nation : l'influence d'institutions internationales et d'acteurs subétatiques et transnationaux

Lectures obligatoires :

- Baylis, John, Smith, Steve, Owens, Patricia, Benessaïeh S., Afef. 2012. *La globalisation de la politique mondiale: une introduction aux relations internationales*. Groupe Modulo, chapitre 20 « Les acteurs transnationaux et les organisations internationales en politique mondiale », pp. 320-352.
- Keohane, Robert et Nye, Joseph. 1971. « Transnational Relations and World Politics: an Introduction », *International Organization* 25(3): 329-349.
- Martin, Lisa L. et Simmons, Beth. 1998. « Theories and Empirical Studies of International Institutions », *International Organization*, vol. 52, n°4, pp.729-757.
- Paquin, Stéphane. 2004. *Paradiplomatie et relations internationales. Théories de stratégies internationales des régions face à la mondialisation*, Bruxelles, Peter Lang. Chapitre 4 « De l'importance internationale de la paradiplomatie », pp. 101-116.

Lectures complémentaires :

- Chorev, Nitsan. 2013. "Restructuring neoliberalism at the World Health Organization," *Review of International Political Economy*, 20(4): 627–666.
- Johnston, Alastair Iain. 2001. « Treating International Institutions as Social Environments », *International Studies Quarterly* 45(4): 487-515.
- Rosenau, James N. 1992. « Le Nouvel ordre mondial : Forces sous-jacentes et résultats », *Études internationales* 23(1) : 24-29.
- Strange, Susan. 1996. *The Retreat of the State*, Cambridge University Press. Chapitre 5 « The State of the State », pp.66-87.
- Tarrow Sidney. 2005. *The New Transnational Activism*, Cambridge University Press. Chapitre 1 « Internationalism and Contention », p.15-35.

Séance 5 – (12 février) – Coopération, normes internationales et constructivisme

Lectures obligatoires :

- Adler, Emmanuel et Pouliot, Vincent. 2011. « International Practices », *International Theory*, vol. 3, n°1, 2011, pp. 1-36.
- Finnemore, Martha and Sikkink Kathryn. 1998. « International Norm Dynamics and Political Change », *International Organization* 52(4): 887-917.
- O'Meara, Dan. 2010. « Le constructivisme », dans Macleod, Alex et O'Meara Dan. (dir.), *Théories des relations internationales : Contestations et résistances*, 2e éd. Athéna, pp. 243-268

Lectures complémentaires :

- Adler-Nissen, Rebecca. 2014. « Stigma Management in International Relations: Transgressive identities, norms, and order in international society », *International Organization*, 68(1): 143-176.
- Epstein, Charlotte 2013. « Constructivism or the Eternal Return of Universals in International Relations. Why Returning to Language is Vital to Prolonging the Owl's Flight », *European Journal of International Relations* 19(3): 499-519.
- McCourt, David. 2016. « Practice Theory and Relationalism as the New Constructivism », *International Studies Quarterly* 60(3): 475-485.
- Wendt, Alexander. 1992. « Anarchy is What States Make of It: The Social Construction of Power Politics », *International Organization* 46(2): 391-425.

Séance 6 – (19 février) – Développement international et théories marxistes du système monde

Lectures obligatoires :

- Gills Barry K. 2013. « La théorie du système monde (TSM) : Analyse de l'histoire mondiale, de la mondialisation et de la crise mondiale », *Actuel Marx* 53(1): 28-39.
- Gunder, Frank André. 1988. "The Development of Underdevelopment," in C.K. Wilber (ed.), *The Political Economy of Development and Underdevelopment*. New York: Random House. pp. 109-119.
- Wallerstein, Immanuel. 1974. "The Rise and Future Demise of the World's Capitalist System: Concepts for Comparative Analysis." *Comparative Studies in Society and History* 16(4): 387-415.

Lectures complémentaires :

- Escobar, Arturo. 2011. *Encountering Development: The Making and Unmaking of the Third World*. Princeton: Princeton University Press. Introduction, chapitre 3 et conclusion.
- Hall, Stuart. 1992. "The West and the rest: Discourse and power." *Formations of modernity*. Polity Press, pp. 275-331.

- Patnaik, Prabhat. 2001. "Imperialism and the Diffusion of Development". *Social Scientist* 29(3/4): 3-18.
- Saad Filho, Alfredo. 2005. "The Rise and Decline of Latin American Structuralism and Dependency Theory", in K.S. Jomo and Eric Reinert (dir.), *The Origins of Development Economics*. London: Zed Books, 128-145.

Séance 7 – (26 février) – Pouvoir, postcolonialisme et relations internationales

Lectures obligatoires :

- Chakrabarty, Dipesh. 2007. « Introduction. The Idea of Provincializing Europe », *Provincializing Europe: Postcolonial Thought and Historical Difference*, 2e édition, Princeton: Princeton University Press, pp. 3-23.
- Grovogui, Siba N. « Postcolonial Criticism: International reality and modes of inquiry », in Geeta Chowdhry et Sheila Nair (eds), *Power, Postcolonialism and International Relations*, Routledge, 2002, 1-23.
- Mbembe, Achille. 2006. « Nécropolitique », *Raisons politiques* 21(1): 29-60.

Lectures complémentaires :

- Chakravorty, Spivak Gayatri., 1988. « Can the Subaltern Speak? », in Nelson Cary et Grossberg Lawrence (eds), *Marxism and the Interpretation of Culture*, University of Illinois Press, Urbana, pp. 271-313.
- Doty, Roxanne Lynn. 1996. *The Politics of Representation in North-South Relations*, NED-New edition, vol. 5, University of Minnesota Press. Chapitre : "To Be or Not to Be a Colonial Power", pp. 27-50.
- Sabaratnam, Meera. 2011. « IR in Dialogue... but Can We Change the Subjects? A Typology of Decolonising Strategies for the Study of World Politics », *Millenium* 39(3): 781-803.
- Saïd, Edward, 2003 [1978], « La géographie imaginaire et ses représentations : orientaliser l'Oriental », dans *L'Orientalisme : l'Orient créé par l'Occident*, Paris : Éditions du Seuil, pp. 66-89.

Séance 8 – (5 mars) Semaine de lecture

- **Remise des notes de synthèse de la recherche exploratoire (11 mars)**

Séance 9 – (12 mars) – Comprendre les relations internationales sous l'angle du genre et des approches féministes

Lectures obligatoires :

- Enloe, Cynthia. 2014. *Bananas, Bases, and Beaches: Making Feminist Sense of International Relations*, 2e édition, Londres : Pandora. Chapter 1 « Gender Makes the World Go Round: Where Are the Women? », pp. 1-37.
- Steans, Jill. 2003. « Engaging from the Margins: Feminist Encounters with the Mainstream of International Relations », *British Journal of Politics and International Relations* 5(3): 428-454.
- Weber, Cynthia. 2015. « Why is There No Queer IR Theory? », *European Journal of International Relations*, 1 (21): pp. 27-51.

Lectures complémentaires :

- Catarino, Christine, 2019. "Genre, Mondialisation et Migrations." dans *Genre, Féminismes et Développement : Une Trilogie En Construction*, edited by Charmain Levy and Andrea Martinez, University of Ottawa Press, pp. 111–130.
- Falquet, Jules. 2003. « L'ONU, alliée des femmes ? Une analyse féministe du système des organisations internationales », *Multitudes*, 2003/1, n° 11, pp. 179-191
- Prügl, Elisabeth. 2017 "Neoliberalism with a feminist Face: Crafting a new hegemony at the World Bank," *Feminist Economics* 23(1): 30–53.
- Sassen, Saskia. 2006. "Vers une analyse alternative de la mondialisation : les circuits de survie et leurs acteurs", *Cahiers du genre*, 40, pp. 67-89.

Séance 10 – (19 mars) – Le poststructuralisme et l'influence du langage et des discours en relations internationales

Lectures obligatoires :

- Campbell, David. 1998. « Why Fight: Humanitarianism, Principles, and Post-Structuralism », *Millennium* 27 (3): 497-521.
- Epstein, Charlotte 2013. « Constructivism or the Eternal Return of Universals in International Relations. Why Returning to Language is Vital to Prolonging the Owl's Flight », *European Journal of International Relations* 19(3): 499-519.
- Pomarède, Julien. 2014. « Des maux guerriers aux mots interventionnistes. Analyse des mécanismes de légitimation de l'opération militaire internationale en Libye (2011) », *Études internationales*, vol. 45, no. 2, pp. 229-260.

Lectures complémentaires :

- Campbell, David. 1998. *Writing Security : United States Foreign Policy and the Politics of Identity*, Minneapolis, University of Minnesota Press. Revised edition, pp. 1-16.
- Grondin, David. 2012. « Théories critiques de la politique étrangère américaine : Le poids du discours et du langage », dans David, Charles-Philippe (Dir). *Théories de la politique étrangère des États-Unis : Acteurs, concepts, approches*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, pp. 117-161.
- Hansen, Lene. 2006. *Security as Practice: Discourse Analysis and the Bosnian War*, London, Routledge. Chapitre 2 "Discourse analysis, Identity and Foreign Policy".
- Hutchison, Emma, and Roland Bleiker. 2014. « Theorizing Emotions in World Politics », *International Theory* 6(3): 491-514.

Séance 11 – (26 mars) – Observer l'international par ses pratiques

Lectures obligatoires :

- Adler, Emmanuel, and Pouliot, Vincent. 2011. « International Practices », *International Theory*, vol. 3, no 1, pp. 1-36.
- Bigo, Didier. 2005. « La mondialisation de l'insécurité ? Réflexions sur le champ des professionnels de la gestion des inquiétudes et analytique de la transnationalisation des processus d'(in)sécurisation », *Cultures & Conflits*, 58, pp. 53-101.
- Sending, Ole Jacob, and Iver B., Neumann. 2006. « Governance to Governmentality: Analyzing NGOs, states, and power », *International Studies Quarterly*, 50(3): 651-672.

Lectures complémentaires :

- Bigo, Didier and Gheciu, Alexandra. 2015. « The Sociology of International Relations ». In *The Cambridge Handbook of International Relations*, dir. Christian Reus-Smit & Duncan Snidal, Cambridge: Cambridge University Press, p. 447-463.
- Dezalay, Yves. 2005. « Les courtiers de l'international », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 1-2, no. 151-152, pp. 4-35.
- Pouliot, Vincent. 2010. *International Security in Practice: The Politics of NATO–Russia Diplomacy*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Pouliot, Vincent. 2018. « La logique du praticable: une théorie de la pratique des communautés de sécurité », *Études internationales*, vol. 48, no. 2, pp. 153-190.

Séance 12 – (2 avril) – Migrations internationales, mobilités transfrontalières et mobilisations transnationales

- ◆ Le début de cette séance sera consacré à l'évaluation du cours. Les étudiant.es disposeront de 20 minutes pour formuler leurs commentaires et rétroactions.

Lectures obligatoires :

- Glick Schiller Nina, Linda Basch & Cristina Szanton Blanc. 1995. « From Immigrant to Transmigrant: Theorizing Transnational Migration », *Anthropological Quarterly* 68(1): 48-63.
- Keck Margaret et Kathryn Sikkink. 1998. *Activists Beyond Borders: Advocacy Networks in International Politics*, Cornell University Press, Chapitre 1, pp. 1-38.
- Adamson Fiona B. et Demetriou, Madeleine. 2007. « Remapping the Boundaries of 'State' and 'National Identity': Incorporating Diasporas into IR Theorizing », *European Journal of International Relations* 13 (4): 489-526.
- Donnelly, Elizabeth A. 2002. « Proclaiming Jubilee: The Debt and Structural Adjustment Network », in *Transnational Social Movements, Networks, and Norms*, Sanjeev Khagram, James V. Riker, et Kathryn Sikkink (Dir.), NED-New edition, University of Minnesota Press, pp. 155-180.

Lectures complémentaires :

- Adamson, Fiona B. 2016. « The Growing Importance of Diaspora Politics », *Current History* 115 (784): 291–297.
- Glick Schiller, Nina, Basch, Linda et Blanc-Szanton, Cristina. 1992. « Transnationalism: A New Analytic Framework for Understanding Migration ». *Annals of the New York Academy of Sciences* 645(1):1-24.
- Lavenex, Sandra et Piper, Nicola. 2022. « Regions and Global Migration Governance: Perspectives ‘from above’, ‘from below’ and ‘from Beyond’ », *Journal of Ethnic and Migration Studies* 48 (12): 2837-54.
- Van Hear, Nicholas. 2014. « Refugees, Diasporas, and Transnationalism », in Fiddian Qasmiyeh, E., Loescher, G., Long, K. and Sigona, N. (eds.) *The Oxford Handbook of Refugee and Forced Migration Studies*, Oxford: Oxford University Press, pp. 176-187.
- Della Porta, Donatella et Tarrow, Sidney G. (Dir.). 2004. *Transnational Protest and Global Activism*, Lanham, MD: Rowman & Littlefield Publishers. Chapitre “Transnational Processes and Social Activism: An Introduction”, pp. 1-20.
- Sklair, Leslie. 2016. “The Transnational Capitalist Class, Social Movements, and Alternatives to Capitalist Globalization”, *International Critical Thought* 6(3): 329-341.
- Smith, Jackie. 2008. *Social Movements for Global Democracy*, Johns Hopkins University Press. Chapitre 6 “Mobilizing a Transnational Network for Democratic Globalization, pp. 90-108.
- Channac, Frédérique et Charbonnier, Audrey. 2021. « L’ouverture du Haut-Commissariat pour les réfugiés aux organisations non gouvernementales », dans *Le tournant social de l’international : Les organisations internationales face aux sociétés civiles*, Delphine Lagrange, Marieke Louis, et Olivier Nay (éd), Res publica, Rennes, Presses universitaires de Rennes, pp. 113-24.

Séance 13 – (9 avril) – Interventionnismes militaires et action humanitaire

Lectures obligatoires :

- Barnett, Michael. 2005. « Humanitarianism Transformed », *Perspectives on Politics* 3(4) : pp. 723-740.
- Chigudu, Simukai. 2016. « The Social Imaginaries of Women’s Peace Activism in Northern Uganda », *International Feminist Journal of Politics* 18(1): 19-38,
- Jeangène Vilmer, Jean-Baptiste. 2012. « Pourquoi intervenir? Le critère de la cause juste dans la théorie de l’intervention humanitaire armée », *Critique internationale*, vol. 54, n°1, pp. 145-68.

Lectures complémentaires :

- Calhoun, Craig. 2010. « The Idea of Emergency: Humanitarian Action and Global (Dis)Order », in Didier, Fassin et Mariella, Pandolfi (Dir.). *Contemporary States of*

Emergency: The Politics of Military and Humanitarian Interventions, New York, Zone Books, pp. 29-58.

- Duffield, Mark. « Global Civil War: The Non-Insured, International Containment and Post-Interventionary Society », *Journal of Refugee Studies* 21(2): 145-165.
- Terry, Fiona. 2002. *Condemned to Repeat? : The Paradox of Humanitarian Action*, Cornell University Press. Chapitre 1 "Humanitarian Action and Responsibility", pp. 17-54.
- Sjoberg, Laura. 2013. *Gendering Global Conflict: Toward a Feminist Theory of War*, Columbia University Press.

Séance 14 – (16 avril) – Processus d’(in)sécurisation et sécurité internationale

Lectures obligatoires :

- Balzacq, Thierry. 2005. « The Three Faces of Securitization: Political Agency, Audience and Context », *European Journal of International Relations* 11(2): 171–201.
- Bigo, Didier. 2005. « La mondialisation de l’insécurité ? Réflexions sur le champ des professionnels de la gestion des inquiétudes et analytique de la transnationalisation des processus d’(in)sécurisation », *Cultures & Conflits*, 58, 53-101.
- Hansen, Lene. 2011. « The Little Mermaid’s Silent Security Dilemma and the Absence of Gender in the Copenhagen School », *Millennium: Journal of International Studies*, 29(2): 285-306.

Lectures complémentaires :

- Adler, Emmanuel et Michaelk Barnett (dir.). 1998. *Security Communities*. Cambridge University Press, 1-66.
- Buzan, Barry, Ole Wæver et Jaap de Wilde. 1998. « Conceptual Apparatus », dans *Security: A New Framework for Analysis*, Lynne Rienner Publishers, pp. 21-48.
- Barkawi, Tarak. 2016. « Decolonising War », *European Journal of International Security* 1(2): 199-214.
- Duffield, Mark. 2010. « The Liberal Way of Development and the Development-Security Impasse: Exploring the Global Life–Chance Divide », *Security Dialogue* 41(1): 53-76.

Séance 15 – (23 avril) – Atelier de présentation des travaux de recherche

GRILLE DE CONVERSION
DÉPARTEMENT DE SCIENCE
POLITIQUE

	No te	Intervalle	
	A+	[90 – 100]	Excellent
	A	[85 - 90[Excellent
	A-	[80 - 85[Excellent
	B+	[77 - 80[Très bien
	B	[74 - 77[Très bien
	B-	[70 - 74[Très bien
	C+	[67 - 70[Bien
	C	[65 - 67[Bien
Ces notes n'existent pas aux cycles supérieurs	C-	[63 - 65[Bien
		[61 - 63[Passable
	D+		
	D	[59 - 61[Passable
	E	< 59[Échec

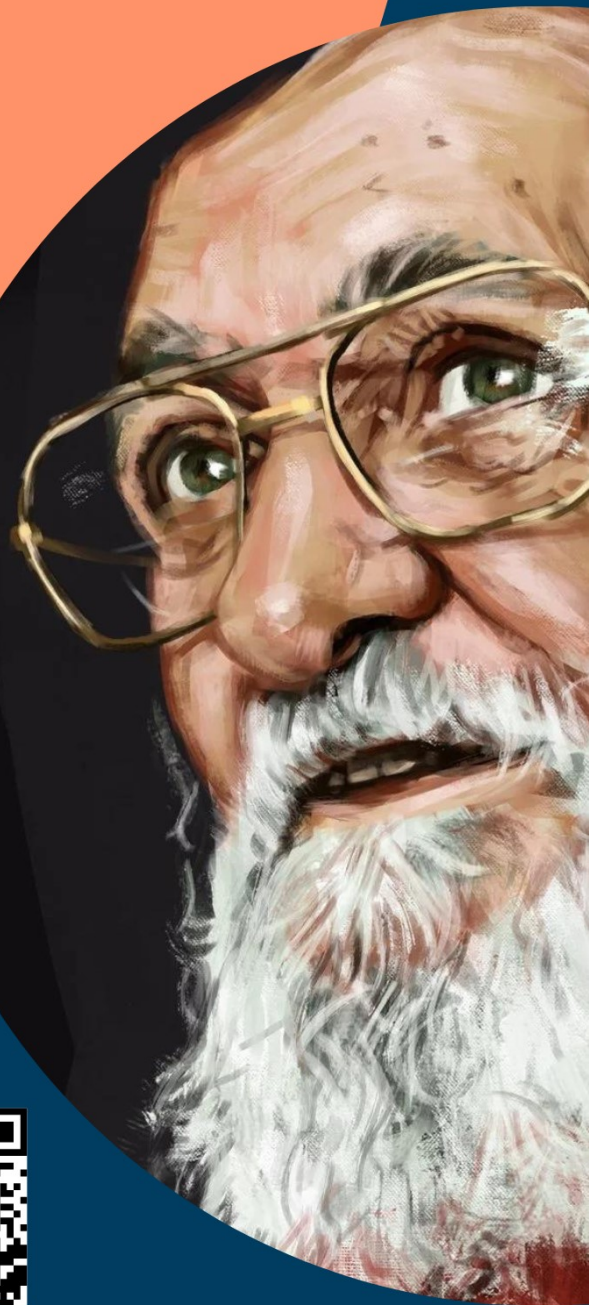
CENTRE PAULO FREIRE

CENTRE DE RESSOURCES
ET DE MONITORAT POUR
LES ÉTUDIANT.E.S EN
SCIENCE POLITIQUE

LOCAL R-3485

DU LUNDI AU JEUDI:
DE 11H À 16H

Facebook: Centre Paulo-Freire
Instagram: Centrepaulo
Youtube: Centre Paulo Freire



ENTENTE D'ÉVALUATION

6.4 Modalités d'application de l'évaluation et de la notation

- a) Si un examen fait partie des modalités d'évaluation, il ne peut intervenir dans le résultat global pour plus de cinquante pour cent (50 %). Les autres éléments d'évaluation ne sont pas assujettis à cette disposition ;
- b) si l'évaluation porte sur un unique travail de trimestre, la production de ce travail doit donner lieu à plus d'une évaluation et à l'attribution d'une notation d'étape ;
- c) au fur et à mesure que sont effectuées les évaluations et notations d'étape, l'étudiante, l'étudiant doit en être informé.

6.9.2 Objet de l'entente d'évaluation

Compte tenu de ces informations, une entente doit intervenir entre la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues responsable du groupe-cours et les étudiantes, étudiants inscrits à ce groupe-cours sur les aspects particuliers suivants :

- a) le nombre et les échéances des évaluations ;
- b) la pondération respective des contenus ou objets d'évaluation dans l'évaluation globale.

Cette entente doit respecter les modalités et échéances déjà établies, lorsque s'effectue une évaluation commune à plusieurs groupes d'un même cours.

6.9.3 Procédure

Cette entente doit être consignée et doit intervenir dans les deux semaines qui suivent le début officiel des cours (ou dans un laps de temps proportionnel s'il s'agit d'un cours à horaire spécial). L'entente à laquelle souscrivent la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues et la majorité des étudiantes, étudiants présents doit être signée par la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues et par deux étudiantes, étudiants du groupe-cours qui agissent alors à titre de témoins.

ÉVALUATION DES ENSEIGNEMENTS

Aux termes de l'article 1.6 de la Politique N° 23, les évaluations doivent dorénavant se faire en ligne et en classe, sauf si les circonstances ne permettent pas une évaluation en ligne, auquel cas elles peuvent être faites sur papier.

Les enseignantes et enseignants seront invités à choisir la plage horaire de 30 minutes (dans le 12^e ou 13^e cours du trimestre) où ils réserveront du temps pour que les étudiantes et étudiants procèdent à l'évaluation. Pour tous les étudiants de ce groupe-cours, la période sera alors limitée à cette journée précise. Dans les autres cas, la période entière de deux semaines sera ouverte pour tous les étudiants du groupe-cours.

À noter que cela ne s'applique pas aux 2^e et 3^e cycles.

<http://www.evaluation.uqam.ca>

CENTRE DE DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL (CDP)

Le CDP est le lieu de rencontre entre le milieu professionnel et l'université. Il a pour mandat d'accompagner les étudiant.e.s dans leur cheminement de carrière.

Par le développement de contacts avec des employeurs, l'établissement de lien avec les milieux de travail et le réseautage avec les diplômé.e.s, le CDP vise à promouvoir la qualité et l'engagement des étudiantes et des étudiants de la Faculté de science politique et de droit de l'UQAM.

Pour les étudiant.e.s de la Faculté de science politique et de droit, le CDP...

- ...Met à leur disposition les outils et le soutien nécessaires à la recherche de stages ou d'emploi professionnels ;
- ...Offre la formation et l'information pertinentes à une insertion efficace sur le marché du travail ;
- ...Organise diverses activités permettant de réaliser toutes les possibilités de carrières qui s'offrent à elles et eux ;
- ...Met sur pieds plusieurs occasions de rencontre et de réseautage avec des employeurs potentiels et des diplômé.e.s de la FSPD.

Passez-nous voir au A-1570!

Suivez notre calendrier d'activités à l'adresse suivante : <https://cdp-fspd.uqam.ca/>

Écrivez-nous au politique.cdp.fspd@uqam.ca

Aimez notre page Facebook : [Centre de développement professionnel – FSPD UQAM](#)

POLITIQUE N° 16 VISANT À PRÉVENIR ET À COMBATTRE LE SEXISME ET LES VIOLENCES À CARACTÈRE SEXUEL

Les violences à caractère sexuel se définissent comme étant des comportements, propos et attitudes à caractère sexuel non consentis ou non désirés, avec ou sans contact physique, incluant ceux exercés ou exprimés par un moyen technologique, tels les médias sociaux ou autres médias numériques. Les violences à caractère sexuel peuvent se manifester par un geste unique ou s'inscrire dans un continuum de manifestations et peuvent comprendre la manipulation, l'intimidation, le chantage, la menace implicite ou explicite, la contrainte ou l'usage de force.

Les violences à caractère sexuel incluent, notamment :

- la production ou la diffusion d'images ou de vidéos sexuelles explicites et dégradantes, sans motif pédagogique, de recherche, de création ou d'autres fins publiques légitimes ;
- les avances verbales ou propositions insistantes à caractère sexuel non désirées ;
- la manifestation abusive et non désirée d'intérêt amoureux ou sexuel ;
- les commentaires, les allusions, les plaisanteries, les interpellations ou les insultes à caractère sexuel, devant ou en l'absence de la personne visée ;
- les actes de voyeurisme ou d'exhibitionnisme ;
- le (cyber) harcèlement sexuel ;
- la production, la possession ou la diffusion d'images ou de vidéos sexuelles d'une personne sans son consentement ;
- les avances non verbales, telles que les avances physiques, les attouchements, les frôlements, les pincements, les baisers non désirés ;
- l'agression sexuelle ou la menace d'agression sexuelle ;
- l'imposition d'une intimité sexuelle non voulue ;
- les promesses de récompense ou les menaces de représailles, implicites ou explicites, liées à la satisfaction ou à la non-satisfaction d'une demande à caractère sexuel.

Toute personne membre de la communauté universitaire contribue à maintenir une culture du respect et du consentement, notamment, en participant aux activités de **formations obligatoires sur le sexisme et les violences à caractère sexuel**.

La capsule de formation obligatoire annuelle est disponible au <http://harcelement.uqam.ca>

Pour plus d'information :

https://instances.uqam.ca/wp-content/uploads/sites/47/2019/04/Politique_no_16_2.pdf

Les personnes victimes, témoins ou informées d'une situation de sexisme, de violence à caractère sexuel, ou pour en apprendre plus sur ces enjeux, peuvent consulter le :

Bureau d'intervention et de prévention en matière de harcèlement (BIPH)

514 987-3000, poste 0886

harcelement@uqam.ca

<http://harcelement.uqam.ca>

Soutien psychologique (Services à la vie étudiante)

514 987-3185

<http://vie-etudiante.uqam.ca>

Service de la prévention et de la sécurité

514 987-3131

ÉTUDIANT.E.S AYANT UNE DÉFICIENCE DE TYPE VISUELLE, AUDITIVE, MOTRICE, TROUBLE D'APPRENTISSAGE, TROUBLE DU DÉFICIT DE L'ATTENTION, TROUBLE ENVAHISSANT DU DÉVELOPPEMENT ET TROUBLE DE SANTÉ MENTALE

Les étudiant.e.s qui ont une lettre d'*Attestation des mesures d'accommodements académiques*, obtenue auprès de l'**Accueil et soutien aux étudiant.e.s en situation de handicap (ASESH)**, doivent rencontrer leur enseignant.e au début de la session afin que des mesures d'accommodement en classe ou lors des évaluations puissent être mises en place. Ceux qui ont une déficience mais qui n'ont pas cette lettre doivent contacter l'**ASESH** au 514-987-3148 ou se présenter au local AB-2300 le plus tôt possible.

POLITIQUE N° 42 SUR LE RESPECT DES PERSONNES, LA PRÉVENTION ET L'INTERVENTION EN MATIÈRE DE HARCÈLEMENT (EXTRAITS)

L'Université reconnaît à toutes les personnes membres de la communauté universitaire le droit d'être traitées avec dignité, équité et respect mutuel.

L'Université considère le respect mutuel, l'égalité, l'écoute et l'entraide comme des valeurs importantes qui favorisent l'épanouissement personnel ainsi que l'établissement de rapports harmonieux entre les personnes et entre les groupes, et qui permettent la mise en place d'un milieu sain et propice à la réalisation individuelle ou collective de sa mission universitaire.

L'Université est consciente que les situations de harcèlement ou pouvant mener à du harcèlement résultent de l'interaction de facteurs individuels, sociaux et liés au milieu de travail et d'études. Compte tenu de ces facteurs, l'Université croit que la prévention constitue le meilleur moyen pour assurer un milieu exempt de toute manifestation de harcèlement et donne ainsi priorité à la prévention.

Le « **harcèlement** » inclut notamment : le harcèlement psychologique, le harcèlement discriminatoire et le harcèlement sexuel.

Le harcèlement psychologique est une conduite vexatoire se manifestant par des comportements, des paroles, des écrits, des actes ou des gestes répétés qui sont hostiles ou non désirés, blessants ou injurieux d'une personne envers une autre et ayant pour effet de porter atteinte à la dignité ou à l'intégrité psychologique ou physique d'une personne et pouvant entraîner pour celle-ci un milieu de travail ou d'études néfaste. Ces conduites vexatoires peuvent être le fait d'une seule personne ou d'un groupe de personnes.

Le harcèlement discriminatoire est lié à l'un ou l'autre des motifs sur lesquels il est légalement interdit de discriminer (le sexe, l'identité ou l'expression de genre, la grossesse, l'orientation sexuelle, l'état civil, l'âge, la religion, les convictions politiques, la langue, l'origine ethnique ou nationale, la race, la couleur, la condition sociale, le handicap ou l'utilisation d'un moyen pour pallier ce handicap) ou un motif analogue.

Une seule conduite grave peut aussi constituer du harcèlement si elle porte une telle atteinte et produit un effet nocif continu pour cette personne.

Situation pouvant mener à du harcèlement

Situation problématique qui met en jeu la dignité ou l'intégrité physique ou psychologique d'une personne et qui est susceptible de dégénérer jusqu'à devenir du harcèlement. C'est le cas notamment, mais non exclusivement, de l'abus de pouvoir ou d'autorité, du conflit et de l'incivilité. Pour éviter qu'une telle situation ne dégénère, elle doit être réglée de façon constructive, rapidement et avec respect afin de favoriser le mieux-être de chaque personne.

La politique s'applique à toute la communauté universitaire et aux partenaires externes en lien direct avec l'Université dans le cadre de leurs relations avec les membres de cette communauté. Elle s'applique à l'intérieur et à l'extérieur du campus, incluant les interactions exercées ou exprimées grâce à des moyens technologiques, tels les médias sociaux ou autres médias numériques. La politique vise également les personnes étudiantes dans le cadre de leurs activités d'apprentissage hors campus approuvées telles que les stages, en tenant compte des limites des capacités d'intervention de l'Université.

Pour plus d'information :

Bureau d'intervention et de prévention en matière de harcèlement (BIPH)

514 987-3000, poste 0886

harcelement@uqam.ca

<http://harcelement.uqam.ca>

Soutien psychologique (Services à la vie étudiante)

514 987-3185

<http://vie-etudiante.uqam.ca>

Service de la prévention et de la sécurité

514 987-3131

UTILISATION D'AGENTS CONVERSATIONNELS D'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

L'utilisation de textes produits par des agents conversationnels d'intelligence artificielle (IA) est interdite sauf si expressément autorisée par l'enseignante, l'enseignant, auquel cas elle doit être mentionnée, expliquée et justifiée.



Guide à l'intention des enseignant.e.s de l'UQAM

Qu'est-ce que le R18?

C'est le règlement institutionnel sur les infractions de nature académique. La gestion de ce règlement se fait grâce à un logiciel ([Infractions](#)) automatisé, particulièrement efficace pour faire le suivi des cas de récidive.

Conditions gagnantes pour éviter le plagiat !

- Mettre l'encart du R18 dans votre plan de cours.
- Parler du plagiat lors du premier cours du trimestre et avant un examen ou la remise d'un travail, ne serait-ce que quelques minutes afin de sensibiliser votre groupe au phénomène et lui dire que de courtes capsules sont à disposition pour se familiariser avec le sujet (<http://r18.uqam.ca>). Cette information est particulièrement utile aux étudiant.e.s de première année.
- Les orienter vers le site [Infosphère](#) pour ceux et celles qui désirent un aide-mémoire méthodologique ou qui n'ont pas les bases pour les règles de citation.
- Pour les travaux, bien expliquer en classe et dans le plan de cours le type d'entraide qui est permis ou interdit, c'est-à-dire ce qui est attendu de chacun. Par exemple, deux étudiant.e.s peuvent faire de la recherche et échanger sur leurs découvertes, mais il est important que les travaux soient distincts l'un de l'autre.
- Lors des examens en classe, laisser un espace entre chacun des étudiant.e.s. Si ce n'est pas possible, distribuer des versions différentes du même examen, avec une page frontispice de couleur différente.
- Transmettre des consignes claires lors d'un examen : les étudiant.e.s ne peuvent pas consulter de téléphone ou de montre intelligente. Pas même pour regarder l'heure!
- Si vous êtes témoin de la commission d'une infraction lors d'un examen : noter les informations nécessaires (qui, quoi, comment, quand, où), mais n'enlevez pas la copie d'examen à l'étudiant.e, car cela risque de créer une situation conflictuelle et de déranger les autres étudiant.e.s, laissez l'étudiant.e terminer son examen.
- Si vous avez des soupçons ou même la certitude de la commission d'une infraction académique, ne mettez pas zéro au travail ou à l'examen, mais faites un rapport de signalement. Vous éviterez ainsi deux conséquences possibles :
 - que l'étudiant.e fasse une demande de révision de note et que votre note soit modifiée puisque vous n'avez pas suivi la bonne procédure;
 - qu'il n'y ait pas de trace de la commission d'une infraction au dossier de l'étudiant.e, échappant ainsi au suivi systématique qui est fait lors de la commission d'une infraction, notamment lors de récidive(s).

Les étapes lors du dépôt d'un rapport de signalement (version simplifiée)

- a) Dépôt du rapport de signalement via le logiciel [Infractions](#). C'est tout! C'est rapide et simple!
- b) Enquête effectuée par le, la Responsable facultaire des Dossiers d'Infraction Académique ([liste des RDIA](#)).
- c) S'il y a une preuve suffisante, le dossier est transmis au Comité facultaire sur les infractions de nature académique.
- d) Si l'étudiant.e est sanctionné(e), il, elle peut aller en appel.

Pour plus d'information, communiquez avec le, la responsable de votre Faculté/École ou Marc-Olivier Desbiens (desbiens.marc-olivier@uqam.ca), secrétaire du Comité institutionnel sur les infractions de nature académique.



Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement.

La liste non limitative des infractions est définie comme suit :

- la substitution de personnes ;
- l'utilisation totale ou partielle du texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence ;
- la transmission d'un travail aux fins d'évaluation alors qu'il constitue essentiellement un travail qui a déjà été transmis aux fins d'évaluation académique à l'Université ou dans une autre institution d'enseignement, sauf avec l'accord préalable de l'enseignante, l'enseignant ;
- l'obtention par vol, manoeuvre ou corruption de questions ou de réponses d'examen ou de tout autre document ou matériel non autorisés, ou encore d'une évaluation non méritée ;
- la possession ou l'utilisation, avant ou pendant un examen, de tout document non autorisé ;
- l'utilisation pendant un examen de la copie d'examen d'une autre personne ;
- l'obtention de toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle ;
- la falsification d'un document, notamment d'un document transmis par l'Université ou d'un document de l'Université transmis ou non à une tierce personne, quelles que soient les circonstances ;
- la falsification de données de recherche dans un travail, notamment une thèse, un mémoire, un mémoire-crédation, un rapport de stage ou un rapport de recherche.

Les infractions et les sanctions possibles liées à ces infractions sont précisées aux articles 2 et 3 du [Règlement no 18 sur les infractions de nature académique](#).

Vous pouvez également consulter des capsules vidéos sur le site <http://r18.uqam.ca>. Celles-ci vous en apprendront davantage sur l'intégrité académique et le R18, tout en vous orientant vers les ressources mises à votre disposition par l'UQAM pour vous aider à éliminer le plagiat de vos travaux.



Infosphère est l'un de ces outils indispensables : un guide méthodologique visant à promouvoir les bonnes pratiques en matière de recherche documentaire et de rédaction de travaux. Cet outil vous accompagnera tout au long de vos études et vous permettra d'éviter les pièges du plagiat.

**Cliquez sur le logo à gauche pour être redirigé vers le site.*

SOUTIEN À LA RÉUSSITE

Afin d'enrichir votre expérience étudiante, l'UQAM offre plusieurs services et ressources pour assurer un milieu de vie et d'étude sain, sécuritaire et bienveillant.

Soutien à la persévérance, à la réussite et au bien-être De nombreux services de soutien sont offerts pour améliorer la qualité de votre vie universitaire et soutenir votre persévérance et votre réussite.	
Ensemble des services offerts	https://portailétudiant.uqam.ca/services/
Gagner du temps et réaliser de meilleurs travaux	https://infosphere.uqam.ca/
Politique no 12 relative à la parentalité et à la proche aidance pour les personnes étudiantes	https://instances.uqam.ca/politiques/
Politique no 21 sur la santé mentale étudiante	
Politique no 44 d'accueil et de soutien des étudiantes, étudiants en situation de handicap	
Situations problématiques et processus administratifs officiels	https://portailétudiant.uqam.ca/plaintes/
Alertes UQAM	https://uqam.ca/alertes/

Intégrité académique L'intégrité académique fait partie des valeurs fondamentales de l'UQAM qui a adopté un principe de tolérance zéro.	
Site du Règlement 18 de l'UQAM	https://r18.uqam.ca/etre-en-infraction.html

Une université exempte de harcèlement et de violences à caractère sexuel L'Université reconnaît à toutes personnes membres de la communauté universitaire le droit fondamental à un milieu de travail et d'études exempt de toutes formes de sexisme, de violences à caractère sexuel et de harcèlement.	
Sexisme et violences à caractère sexuel	https://harcelement.uqam.ca/le-bureau/politique-no-16-visant-a-prevenir-et-a-combattre-le-sexisme-et-les-violences-a-caractere-sexuel/
Harcèlement	https://harcelement.uqam.ca/le-bureau/politique-no-42-sur-le-respect-des-personnes-la-prevention-et-lintervention-en-matiere-de-harcelement/

Respect de la liberté académique universitaire Les membres de la communauté universitaire doivent pouvoir exercer leurs activités sans contrainte doctrinale, idéologique ou morale, autant en enseignement, en recherche et en création que dans le cadre de services aux collectivités.	
Liberté académique universitaire	https://portailétudiant.uqam.ca/liberte-academique/